

62

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVI^e Volume.
N^o 9. — Septembre 1895.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SEN LIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1895

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président — *M. Cossin, secrétaire.* — *M. Jassemin, secrétaire-général.* — *M. Dubarle, jardinier-professeur.* — *M. Macret, secrétaire-général.*

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents : MM. Brochon, Morel et Vantroys.* — *Secrétaire-Général : M. Delamotte.* — *Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lebrasseur* — *Secrétaire : M. Lestocart.* — *Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret.* — *Trésorier : M. Choquet (Jules)* — *Trésorier-Adjoint : M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavallier.* — *Conservateur du Matériel : M. Tirlet.*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président : M. Roblin. Vice-Présid. : M. Desjardins. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Hennebicq.*
CREIL. — *Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Lachassaigne. Délégués : MM Coutard père et Richard-Mallet.*
CREPY-EN-VALOIS. — *Président : M. Chopinet. Vice-Président : M. Petit. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Gannier. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.*
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président : M. Cusse. Vice Présidents : MM. Bessin père et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. Bassier et Bex.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid. : M. Vice-Présid. M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.*
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.*
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président : M. Vice Présid. : M. Secrétaire : M. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.*

Le Concours d'automne est fixé au *Dimanche 27 octobre prochain.*

Fleurs. — Fruits. — Légumes.

Chrysanthèmes en pots ou en fleurs coupées.

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Par décision du Conseil d'administration, les Leçons du mois de Décembre seront, cette année, données en Octobre.

AVIS

Le procès-verbal de la Séance de la Section centrale du 1^{er} Septembre sera inséré dans le Bulletin du mois d'Octobre. N. D. L. R.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1895.

Sont présents : MM. Hennebicq, Béry, Doucel, Lherbier, Folléat, Defrocourt fils ; Caron, instituteur.

M. Roblin, président, prie M. le Professeur et les personnes présentes de vouloir bien l'excuser de ne pouvoir assister à la reunion, pour des motifs tout personnels.

M. BALZARD, hôtelier à Betz, est présenté par M. Hennebicq, jardinier, pour faire partie de la Société.

Puis, M. le Professeur traite avec la compétence qui lui est connue le sujet suivant : *Greffe en écusson.*

XVI^e VOLUME. — N^o 9. — SEPTEMBRE 1895.

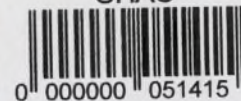


Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9943

CB : 5141

SHAS



Une intéressante leçon pratique est faite au jardin sous les yeux des auditeurs.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

RAPPORT

des Visites de Jardins faites en 1895.

La Commission d'examen pour la visite des jardins, composée de MM. Pillois, Pecquet, Bessin père, Sylvain Berger, et assistée de MM. Pauquet, président de la Section de Creil, Thuillot, secrétaire, et Mallet, délégué, se rendait au jour convenu à Villers Saint-Paul, et était reçue par M. Thuillot, qui la conduisait aussitôt chez M. Ruffier, où l'attendait son jardinier, M. Lenoir.

Le jardin est divisé en deux parties : la première, attenant à la maison d'habitation, comprend une partie d'agrément et un carré de potager, planté en très beaux arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Cerisiers, et de très beaux cordons de Vignes, le tout bien soigné et bien dirigé.

L'autre partie, qui est située en face, dans la rue, est toute en potager, où sont également de très beaux arbres, surtout des Poiriers quenouilles et Cerisiers en plein vent chargés de superbes cerises.

La Commission a remarqué le perron de la maison, très bien garni de Palmiers et Plantes fleuries, et deux beaux vases en fonte émaillée, richement garnis.

Le tout vaut à M. Lenoir de grandes félicitations de la Commission.

La Commission se rend ensuite chez M. Pichon.

A l'entrée sont deux beaux massifs de Géraniums et autres plantes ; une belle collection de Cannas à grandes fleurs, et à

côté un superbe massif de Conifères ayant passé le dernier hiver dans toute sa rigueur ; on y remarque comme très beaux sujets des Abies Nordmannia, Abies compacta, Abies pinsapo, Thuya lobii, Thuya aurea, Thuya delabrata, Thuya imbricata et Wellingtonia.

Le jardin de M. Pichon est divisé en carrés par de très belles allées bordées de Fraises de toute beauté, et par des cordons de Pommiers d'une végétation luxuriante et portant de très beaux fruits, grâce à des incisions que la Commission a jugées très intéressantes. Sur les mêmes allées, en arrière des cordons, on voit un rang de Rosiers tiges contenant une superbe collection de roses ; ensuite une ligne de Poiriers en quenouilles formant une très belle collection de poires, d'une beauté et d'une vigueur extraordinaires. Ça et là, des carrés de jeunes arbres d'un an et deux ans, formés et non formés, particulièrement d'Abricotiers et de Pêchers pour espalier, dont beaucoup de nouveautés, entre autres une Pêche inédite, la *Belle de Chantilly*, gain de M. Sylvain Berger, variété presque précoce, fruit très gros, très fin et d'une végétation hors ligne. De jeunes écussons de l'an dernier atteignent plus d'un mètre et ont une forme parfaite ; un très beau carré d'Eglantiers et de Rosiers greffés. Enfin quelques arbres de plein vent complètent ce superbe établissement.

Il est montré à la Commission un vieux Poirier où ont été greffées par M. Pichon quatorze variétés de Poires bien distinctes, de végétation bien équilibrée.

Il ne faut pas oublier aussi que la plupart de ces jeunes Pêchers et Abricotiers sont greffés à trois écussons, pour le départ des formes, ce qui est un très bon procédé.

De là, la Commission se dirige vers les pépinières en plaine. La Commission se trouve ravie de voir de grands carrés qui, binés à la charrue, sont tous très propres. M. Pichon possède sur ce plateau les plus beaux arbres fruitiers qu'il soit possible de voir, Poiriers, Pruniers, Ceri-

siers, Pommiers à couteau et Pommiers à cidre de haute densité, au nombre d'environ dix mille.

Les arbres d'ornement sont également de toute beauté.

Pour clore cette intéressante visite, M. Pichon nous conduit au lieu dit *la Glacière*, sur la route de Nogent. Là sont deux superbes pièces d'arbres haute tige, en grande partie des Pommiers à cidre, qui, plantés à demeure et à bonne distance, se trouveront en plein rapport quand on cessera d'exploiter le terrain en pépinière.

Enfin, la Commission décide qu'il y a lieu à une deuxième visite en septembre, et qu'à cette visite seront proposées les récompenses qui doivent être attribuées à M. Lenoir et à M. Pichon.

*
* *

Le 12 septembre, la Commission, composée de MM. Pecquet, Pillois, Sylvain Berger, assistée de MM. Pauquet, président de la section de Creil, Thuillot, secrétaire, Mallet, délégué, s'est rendue d'abord chez M. Pichon, ensuite chez M. Lenoir, jardinier chez M. Ruffier.

Dans ce dernier jardin, où la commission a été reçue très aimablement par M^{me} Ruffier, nous n'avons pu que constater la même propreté et les soins les plus assidus apportés à des arbres très bien conduits par les pincements et qui sont chargés de nombreux et beaux fruits, tels que Beurré Magnifique, Beurré d'Aremberg, Beurré Clairgeau, Duchesse d'Angoulême, Louise-Bonne, Triomphe de Jodoigne, des cordons de Vignes et espaliers ornent les murs de ce petit jardin et donnent de superbes fruits et d'énormes grappes de raisin.

La Commission propose pour M. Lenoir une médaille d'argent 1^{re} classe.

Chez M. Pichon, la Commission retrouve avec le plus vif intérêt un véritable établissement modèle; partout règne une propreté irréprochable; les écussons ont été faits en temps et

heure, et bien réussis. La végétation, malgré la grande sécheresse, présente l'aspect d'une luxuriante prospérité; il n'est pas rare de rencontrer, dans ces magnifiques carrés d'arbres fruitiers, des scions d'un an de 1^m à 1^m50 et même plus; en un mot, la Commission est ravie de voir dans toutes ces parcelles de pépinières d'aussi beaux sujets, tant en arbres forestiers et d'agrément qu'en arbres fruitiers: Pommiers, Poiriers, Cerisiers, Pruniers, Abricotiers, Pêchers, etc.

La Commission porte également toute son attention sur les arbres de forme, plantés à demeure sur les allées et carrés de pépinières, et présentant une très nombreuse collection de fruits de premier choix.

La Commission a remarqué: la Pêche de Malte tardive, la Chevreuse tardive d'une rare beauté et très fertile, une Poire Alexandre Lambré en jeunes sujets portant de nombreux fruits, la Poire Charles Ernest énorme, la Duchesse très belle et très fertile; des arbres de deux ans portent dix-huit et vingt fruits; des Beurrés Bachelier portent dix et douze fruits.

De magnifiques treilles sont chargées de superbes et bons Raisins.

A côté de Fraisiers de semis chargés de fruits de toute beauté, sont de magnifiques collections de Dahlias, Œillets, Reines-Marguerites, Verveines, Chrysanthèmes, Géraniums et Cannas à grandes fleurs.

En résumé, la Commission ne fait que confirmer sa première décision et demande pour M. Pichon la plus haute récompense que le règlement de la Société accorde aux visites de Jardins.

Le Rapporteur,
SYLVAIN BERGER.

L'HORTICULTURE dans les cinq parties du monde.

Par M. Charles BALTET.

Quand M. Ch. Baltet conçut l'idée de traiter la question n° 6 du Congrès d'horticulture de 1893, sa longue pratique et sa compétence, déjà attestée par une foule de livres et de brochures, garantissaient le succès de son entreprise. En effet le sujet foisonna entre ses mains. Il en sortit une véritable *Encyclopédie horticole*.

La question était ainsi posée : « Etude comparative entre l'Horticulture française et l'Horticulture étrangère. » Pour y répondre, l'auteur étudie successivement l'Horticulture dans soixante-dix-sept pays, depuis le minuscule territoire de Monaco, jusqu'à l'immense superficie des Etats-Unis d'Amérique située entre l'Atlantique et la mer Pacifique.

Dans chacun de ces pays, la situation horticole est successivement examinée aux trois points de vue de l'*Enseignement*, du *Produit* et de l'*Agrément*. Les résultats pratiques, chez chaque nation, sont résumés avec soin et détail, en tenant compte de toutes les relations qu'a l'horticulture proprement dite avec la vie économique, par la forêt, par le vignoble, et même par l'industrie qui transforme les produits du sol.

Avec une satisfaction patriotique, M. Baltet se plaît à constater dans cette comparaison universelle, le rang élevé de l'Horticulture française et son influence prépondérante. Néanmoins, avec une sincérité éclairée qui lui fait le plus grand honneur, il ne dissimule pas les points sur lesquels la France pourrait encore chercher des modèles à l'étranger : les steppes ardennaises et les polders de la Mer du Nord transformés en pépinières arbustives ou florales, les routes de l'Allemagne du Sud bordées d'arbres fruitiers, au plus grand bénéfice des communes riveraines, la coûteuse, mais puissamment utile organisation de l'enseignement agronomique aux Etats-Unis.

Cette intervention de l'Etat est signalée par M. Baltet comme un des grands éléments de progrès pour l'Horticulture ; toutefois, par une réserve que nous croyons très justifiée, il ne la réclame que comme soutien et encouragement de l'initiative privée ; il ajoute même à ce vœu l'exemple saisissant de la Bavière et du Wurtemberg, qui jouissent, dit-il, de toute liberté en matière de jardinage, et où les services rendus par les Comices, par les Conférences et les Instituteurs donnent raison à cette autonomie.

Mais, par dessus tout, les innombrables détails donnés dans ce livre sur les variétés de choix en légumes, fruits et fleurs, dans chaque pays observé, sur les rendements, sur les produits du commerce, sur les industries que l'Horticulture alimente, en font le monument le plus complet qui ait jamais été élevé en l'honneur de l'Horticulture. La somme de travail exigée par une semblable étude ne se comprendrait pas si l'auteur, avec une modestie qui n'enlève rien à son mérite, ne remerciait publiquement ses nombreux amis et correspondants qui lui ont fourni des renseignements locaux.

Toutes les personnes qui s'intéressent à la science horticole trouveront dans l'ouvrage de M. Ch. Baltet une complète satisfaction, au triple point de vue de la curiosité, de l'utilité pratique et de l'enseignement.

CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Suite).

DIELYTRA SPECTABILIS

Son port élégant, ses fleurs d'une couleur si fraîche en

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet et Août 1895.

font une plante qu'on utilise dans toutes les décorations florales. Pour le préparer au forçage, il doit être cultivé une année en pots en fortes touffes et le mettre l'hiver à l'abri des intempéries. Rentré en serre tempérée et bien éclairée à $+ 10$ à 12 degrés C., la végétation commence aussitôt; mis à une chaleur plus élevée, ses fleurs n'ont plus le coloris si frais qui les distingue. Lorsqu'ils sont arrivés à leur épanouissement complet on les met en serre froide où ils restent longtemps en fleurs.

Les Dielytras, après avoir été forcés, sont remis en pleine terre au printemps ou conservés en pots, selon l'intention qu'on a de les forcer l'hiver suivant.

LIBONIA FLORIBUNDA ET PENRHOSIENSIS

Fleurissent très bien l'hiver, dès qu'ils sont mis en serre à $+ 10$ à 12 degrés C. La culture en pleine terre l'été est nécessaire ainsi que deux pincements environ pour obtenir des plantes trapues et couvertes de boutons. Le repotage a lieu en septembre; très souvent, on met deux plantes dans le même pot, on les tient l'hiver en serre froide ou bâche où ils sont peu arrosés et bien aérés.

Les Libonias demandent à être faits de boutures chaque année, les plantes qui ont servi au forçage ne sont plus utilisées.

HELLÉBORE

Les Hellébore réussissent très bien en culture forcée. Relevées de pleine terre en novembre et mises en serre tempérée, les fleurs qui dehors ne sont pas d'un blanc très pur le deviennent, et leur durée est très longue.

Les variétés nouvelles obtenues depuis quelques années par M. Dugourd s'accoutument toutes du même traitement.

Les plantes une fois déflurées sont tenues à l'abri des fortes gelées et remises en pleine terre en mars-avril.

PÉLARGONIUM A GRANDES FLEURS ET PÉLARGONIUM ZONAL

La culture forcée des Pélargoniums à grandes fleurs était très en vogue il y a une vingtaine d'années; depuis, nombre de spécialistes ont dû la laisser en partie, la mode capricieuse en ayant décidé ainsi. Cependant l'on voit encore dans les premiers jours de mars apparaître sur les marchés aux fleurs parisiens de beaux Pélargoniums, de couleur écarlate la plupart et d'une vigueur étonnante. Ils sont préparés avec des boutures faites en février de l'année qui précède leur floraison, les plantes sont soumises à des pincements successifs et à plusieurs repotages. On commence à les mettre en serre à forcer en novembre à $+ 8$ à 10 degrés C., et on arrive à $+ 16$ degrés C., lors de la floraison; l'aération est une chose essentielle et demande une grande pratique. Les arrosages à l'engrais liquide azoté sont aussi très nécessaires. Les deux variétés anciennes, Gloire de Paris et Gloire de Crimée, sont celles de préférence adoptées quoique plusieurs autres les égalent et les surpassent même.

Les Pélargoniums zonals ne diffèrent guère de traitement comme culture forcée. Les boutures sont faites plus tard et deux pincements suffisent, les plantes sont moins délicates et demandent plus d'air que les Pélargoniums à grandes fleurs.

La variété semi-double Hétéranthe est une des meilleures pour ce genre de culture; on peut l'avoir en fleurs pendant toute l'année.

CINÉRAIRES

Les Cinéraires hybrides peuvent très bien être avancées en floraison l'hiver, on fait un choix des plus hâtives que l'on met en serre tempérée et bien éclairée; la température ne doit pas dépasser $+ 8$ à 12 degrés centigrades et l'air doit être donné abondamment. La serre ne doit être couverte de paillassons la nuit que par les plus grands froids; on peut

arriver à en avoir facilement en fleurs à partir de novembre. Tout dépendra de la culture préparatoire qu'elles auront subie.

ŒILLETS REMONTANTS

Après la Rose, l'Œillet est la fleur la plus recherchée en hiver. Si l'on veut en avoir une serre fleurie pour une date fixée à l'avance, les fêtes de Noël et jour de l'an par exemple, les Œillets seront mis en serre un mois avant et tous bien préparés à boutons; la serre devra être construite de façon à pouvoir être aérée facilement et la température ne devra jamais dépasser + 8 à 12 degrés C., ni descendre plus bas que + 6 degrés C. Autant que possible la serre ne sera pas couverte de paillasons la nuit, à moins qu'il ne fasse trop froid.

Les Œillets seront tenus très propres et arrosés modérément; un léger binage pour empêcher la terre de se calciner à la surface des pots est très utile.

On ne conserve très souvent que le bouton terminal des tiges principales, les Œillets deviennent d'autant plus gros. Quand le froid est trop fort et que l'on est obligé de faire du feu constamment, les pucerons verts font souvent leur apparition, il faut bien y veiller, sortir les plantes qui en sont atteintes et les nettoyer avec un peu de nicotine très étendue d'eau, en passant un petit pinceau sur chaque bouton; de cette manière on évite les fumigations qui donneraient une mauvaise odeur aux fleurs d'Œillet. Beaucoup de variétés d'Œillets remontants ne réussissent pas à être avancées pour la floraison, les suivantes ont toujours donné de bons résultats: Comtesse de Paris, Jean-Pierre Nugues, Lafontaine, Dumoulin, Madame Ernest Bergman, Jean Sisley, Miss Moore, Chateaubriand, Docteur Reymond, Giraud et tant d'autres.

(A suivre.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

On a, depuis quelques années, recommandé la culture sous verres colorés, principalement sous verres violets.

La *Revue scientifique* publie, à cet égard, une information qui ne manque pas d'intérêt pour l'horticulture. D'après certains expérimentateurs, il semblerait que plusieurs rayons lumineux exerçaient une influence favorable sur la végétation, tandis que d'autres auraient une action nuisible. M. Zacharewicz, professeur d'agriculture de Vacluse, a expérimenté des verres de diverses couleurs dans la culture forcée des fraisiers; voici la conclusion de ses travaux:

1° Les fruits les plus beaux et les plus précoces sont venus sous les verres ordinaires;

2° Le verre orangé a produit une exaltation de la végétation, mais au détriment de la quantité des fruits, de leur grosseur et de leur précocité;

3° Le verre violet a donné un plus grand nombre de fruits, mais petits, de qualité inférieure et peu précoces;

4° Les verres rouge, bleu ou vert ont été nuisibles à la végétation des plantes expérimentées.

*
**

Culture des Chrysanthèmes. — M. Borie a obtenu un beau résultat par un mode de culture facile et à la portée de toutes les bourses.

Les boutures de Chrysanthèmes sont faites comme à l'ordinaire, et les premiers soins sont les mêmes que partout, mais au lieu de les conserver dans des pots ordinaires jusqu'à l'épanouissement des fleurs, M. Borie les met dans des pots sans fond, ce qui permet aux nombreuses racines de se nourrir de la bonne terre végétale qui est dessous et d'atteindre ainsi une grande vigueur.

Un mois avant la floraison, il suffit de soulever les pots en

coupant les radicelles qui ont étendu leur chevelu assez loin.

La plante s'habitue facilement à cette nouvelle condition et continue à donner des fleurs superbes.

(Nouvelles Annales de la Société d'horticulture de la Gironde).

* *

Céleri-Rave. — Pour bien réussir cette culture, il est indispensable que le terrain soit constamment humide, ce qui n'est pas toujours facile. Voici un moyen original que nous conseillons aux amateurs désireux d'obtenir des racines à la fois énormes et succulentes :

Les céleris-raves étant repiqués en lignes à 0^m25 ou 0^m30, en tous sens, on enterre à moitié de distance en distance, dans l'espace compris entre 4 plants des pots à fleurs dont on a bouché l'ouverture inférieure avec un peu de ciment. Ces pots sont remplis d'eau tous les jours et on adapte à chacun d'eux quatre lisières de drap que l'on soutient par de petites fourches. En vertu de leur capillarité elles conduiront l'eau dans les cuvettes ménagées autour des céleris. Ceux-ci, végétant dans une humidité constante acquerront un volume considérable.

A l'automne, on arrache les racines de céleris-raves et on les rentre dans la cave où on les enterre dans du sable après avoir enlevé les feuilles qui les surmontent.

J.-B. CHAMRION.

(Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône).

* *

Nouvelle méthode de protection des écussons de rosiers. — M. Baroux, jardinier à la Soudière de Chauny, a écrit à M. le Président de la Société d'horticulture de Soissons la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une cons-

tatation que j'ai faite sur la façon de protéger les écussons de rosiers à œil dormant, contre les givres et les froids excessifs des hivers rigoureux.

« Au lieu de garnir de mousse ou de pailler les écussons qui ont besoin d'être protégés, ce qui donne toujours un grand embarras au jardinier, j'enduis avec le doigt d'un corps gras (saindoux ou suif) l'œil de l'écusson et je renouvelle cette opération si je m'aperçois que, pendant l'hiver, ce saindoux ou suif ait fondu par suite d'un rayon de soleil.

« Je puis vous dire qu'en opérant de la façon ci-dessus, il n'y a presque pas d'écussons qui manquent lors de la reprise de la végétation du printemps.

« Cette manière de faire ne demande pour ainsi dire presque pas de travail ni de soins, et n'occasionne qu'une dépense minime ou insignifiante. »

(Bulletin de la Société d'horticulture et de petite culture de Soi-sons).

NOUVELLES EXPERIENCES PRATIQUES

D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

Sur le choix d'une ruche à cadres.

I. — *Comparaison des ruches vulgaires et des ruches à cadres.*

On a reconnu de tout temps que les abeilles prospéraient

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet et Août 1895.

très bien dans les grandes ruches vulgaires en forme de cloche que l'on rencontre dans nos campagnes; il n'est pas rare, en effet, dans les régions mellifères, d'en trouver à la fin de la saison du poids de 80 à 100 livres. Si les abeilles réussissent si bien dans ces ruches, c'est parce que ce sont celles qui se rapprochent le plus de la forme que prend un essaim naturel qui travaille à l'état libre.

Dans ces ruches, les rayons y sont grands, plus hauts que larges, et sans solution de continuité; il s'en suit que la ponte de la reine s'y développe rapidement au printemps, ce qui hâte la sortie des essaims; pendant l'hiver, la réserve du miel se trouve au-dessus du groupe d'abeilles et sur les côtés, il s'en suit que l'hivernage s'y fait dans les meilleures conditions. Le seul défaut de ces ruches, c'est qu'il est fort difficile de récolter le miel sans faire périr les abeilles; de plus, le miel obtenu en brisant les rayons est toujours de qualité inférieure. C'est pour ces raisons, et pour beaucoup d'autres qu'il serait trop long de discuter ici, que l'on a inventé les ruches à cadres mobiles où toutes les difficultés précédentes sont vaincues avec facilité.

On a construit toutes espèces de ruches à cadres, et chaque jour on en imagine de nouvelles, très souvent moins bonnes que les anciennes.

Pour qu'une ruche à cadres soit bonne, elle doit avant tout posséder toutes les qualités des grandes ruches vulgaires et l'on sera sûr alors que les abeilles y prospéreront aussi bien.

Les rayons doivent donc y être grands, n'offrir aucune solution de continuité, et être plus hauts que larges, mais dans la pratique, on a reconnu que le cadre carré, pourvu qu'il soit suffisamment grand, donne aussi de bons résultats. De plus, les ruches ne doivent contenir qu'une rangée de rayons, comme dans les ruches vulgaires, afin que les abeilles s'y trouvent toujours en un seul groupe, comme à l'état naturel.

La seule ruche à cadres qui remplit à la fois toutes ces conditions, est la ruche horizontale à grands cadres, plus hauts que larges ou à cadres carrés et qui sont disposés dans le corps de la ruche sur un seul rang.

II. — *De la capacité des ruches.*

Nous venons de démontrer que les ruches à un seul rang de cadres sont les meilleures, parce que ce sont les seules où les abeilles travaillent comme dans les ruches vulgaires. Cherchons maintenant par la pratique à déterminer leur grandeur.

Des apiculteurs ont imaginé des calculs fort ingénieux pour déterminer la grandeur à donner à ce qu'on appelle le nid à couvain, c'est-à-dire à l'espace nécessaire à la reine pour développer toute sa fécondité. Cette capacité étant trouvée, ils y ont ajouté l'espace nécessaire pour la récolte du miel.

A mon avis, tous ces ingénieux calculs sont inutiles et même nuisibles, parce qu'ils font croire à des difficultés qui n'existent pas lorsque l'on s'en rapporte simplement aux lois de la nature.

Pour connaître la capacité à donner à une ruche en pays mellifère, j'ai suivi une méthode différente; j'ai tout simplement comparé entre elles les ruches vulgaires de nos campagnes suivant leur capacité, et j'ai donné la préférence à la capacité de celles qui donnent les plus gros essaims.

Dans une remarquable statistique apicole des Pyrénées-Orientales, département qui possède plus de 49.000 ruches de toutes grandeurs et où l'on trouve le poids des essaims pour chaque grandeur de ruches, on constate :

1° Que les ruches de 30 à 35 litres donnent des essaims du poids de 2 à 3 kilogrammes;

2° Que les ruches de 40 à 60 litres donnent des essaims du poids de 3 à 4 kilogrammes;

3° Que les ruches de 80 à 150 litres donnent des essaims du poids de 5 à 6 kilogrammes.

Or, tous les apiculteurs sont d'accord pour reconnaître que les ruches qui fournissent les plus gros essaims sont celles qui rapportent le plus de miel; donc, dans toutes les régions mellifères, les ruches doivent avoir au moins 80 litres.

Que les ruches possèdent une capacité de 80 ou 150 litres, les essaims ne seront pas supérieurs à 5 ou 6 kilogrammes, ce qui prouve que pour que les reines puissent développer toute leur fécondité, cette capacité de 80 litres est suffisante dans des régions assez mellifères; mais dans celles où l'abondance des plantes mellifères est exceptionnelle en certaines années, cette capacité ne sera plus suffisante pour emmagasiner tout le miel que ces grandes populations peuvent récolter. On devra alors avoir des ruches de 100 à 150 litres.

Les ruches ne devront pas être trouvées trop grandes quand même les rayons ne seraient, à la fin de la saison, qu'aux deux tiers pleins de miel operculé. Il ne faut pas oublier en effet que, lorsque les abeilles recueillent le nectar des fleurs, elles sont obligées de le disséminer provisoirement sur une grande étendue de rayons afin d'en faire évaporer la majeure partie de l'eau; les abeilles reportent ensuite dans le haut des rayons le miel arrivé au point voulu de concentration. Cette surface de rayons dépourvue de miel et qui semble perdue a donc eu son rôle nécessaire au moment de la miellée; cette place inoccupée à la fin de la saison doit donc exister dans toute bonne ruche, et ce serait une erreur grave de penser qu'elle prouve que la ruche est trop grande. En outre, il est reconnu que les abeilles hivernent mal dans les ruches trop pleines de miel, parce qu'elles sont obligées d'hiverner sur les parties des rayons qui ne contiennent pas de miel.

(A suivre.)

Leçons d'Horticulture.

OCTOBRE 1895.

Récolte et Conservation des Fruits.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à l'issue de la séance.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 10, à 10 heures, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 17, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 24, à 2 heures, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27, à 10 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 27, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 31, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »	12 fois de suite. . .	48 »

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner plus d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.